

Fiche d'inscription

43^{ème} Saison

Activités 2019-2020

Pour adhérer à notre association vous devez respecter les formalités suivantes :

☞ **Pour toutes les activités :**

- Compléter **impérativement** une fiche d'inscription **pour chaque activité** même si c'est un renouvellement de votre adhésion ;
- Régler la cotisation par chèque, ticket MSA, chèques vacances et collégien ou avec le CEP (monnaie locale). **Vous l'indiquez sur la fiche (en bas du verso).**

☞ **Pour toutes les ateliers artistiques :**

- Prendre connaissance de la charte de la vie associative (ci-dessous);

☞ **De plus, pour les activités sportives :**

- Vous devez fournir un **certificat médical** (en principe **valable 3 ans**) d'aptitude à la pratique de votre activité. **Pour les renouvellements (2 années suivantes et continues)** il est proposé un questionnaire santé (**que vous conservez**). Si vous répondez **non** à toutes les questions nous vous demandons de compléter une simple attestation. **S'il y a un oui** au questionnaire vous devez fournir un certificat médical.
- Compléter ou modifier, **et signer** le bulletin individuel d'affiliation (demande de licence) qui précise les obligations d'assurance avec une attention particulière pour l'activité VTT.
- Faire compléter l'autorisation parentale pour les mineurs (pour certaines sections).

AVANT DE TOURNER LA PAGE ... QUELQUES SECONDES POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS SUIVANTES.

DES REGLES DE BASE A RESPECTER : Une personne qui veut s'inscrire à plusieurs activités doit remplir une fiche par activité et en principe paye dans la section dont la cotisation est la plus élevée (voir fiche en bas du verso). Tout adhérent doit être en règle **dès sa troisième participation** à l'activité d'une section. A défaut, l'accès lui en sera refusé.

Pour les mineurs, un adulte doit les amener jusqu'au lieu de l'activité, s'assurer de la présence du responsable et venir les chercher dès la fin de l'activité.

CHARTRE DE LA VIE ASSOCIATIVE : Les responsables et animateurs des 21 sections assurent leur intervention à titre bénévole. Chaque adhérent doit les soutenir dans leur action. En effet, il est rappelé le caractère associatif des activités de la Maison d'Animation. Elle souhaite faire prévaloir un esprit d'échange où l'on vient chercher mais aussi amener quelque chose.

Conditions d'adhésion :

1 ° - Pour une inscription à un atelier artistique, je m'engage à participer à la vie de l'association en confectionnant dans la mesure de mes capacités des objets ou créations pour l'expo-vente de fin de saison.

2 ° - En adhérant à la Maison d'Animation « Lo Capial », j'autorise expressément l'utilisation d'images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je peux apparaître dans le but de promouvoir les activités de l'association **MAIS à l'exclusion de toute exploitation commerciale.**



Signature :

Maison d'Animation Lo Capial

FICHE D'INSCRIPTION

A REMPLIR IMPERATIVEMENT :	Entourer la case	
Déjà adhérent en 2018-2019	oui	non

Vous devez compléter toutes les lignes en majuscule

Nom :

Prénom :

Né(e) le :/...../..... à :

Profession :

Adresse complète :

.....

.....

:

Courriel :

PAIEMENT COTISATION
Je règle pour cette activité la somme de : (totalité ou différence selon réponse ci-dessous)
Je suis déjà inscrit pour une autre activité :
J'ai payé une cotisation de :

2019-2020

**Activité pour laquelle
l'adhésion est demandée**

22012	Act. de la forme	
35908	Art & Creation	
35909	Atelier tricot	
3733	Atelier écriture	
3108	Athlétisme	
27003	Badminton	
3108	Canoë-kayak	
3108	Cyclotourisme loisir	
22003	Danse jazz	
22003	Fitness dance	
35910	Peinture	
35917	Peinture sur soie	
3534	Photo	
35912	Poterie	
3100	Rando Pédestre	
28003	Roller-hockey	
35902	Tarot	
3503	Théâtre	
3532	Vitrail	
25012	Volley-ball	
26014	VTT compétition	
29046	VTT randonnée	
	Autre :	

	Saisie FOL	
--	------------	--

Autorise la communication de mes coordonnées à des tiers pour des mailings publicitaires	
Oui	Non
<i>(Entourer votre réponse)</i>	